



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1984 B 01552

Numéro SIREN : 328 947 197

Nom ou dénomination : REVISION GESTION AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 11/01/2013 sous le numéro de dépôt 3304



1300330401

DATE DEPOT :	2013-01-11
NUMERO DE DEPOT :	2013R003304
N° GESTION :	1984B01552
N° SIREN :	328947197
DENOMINATION :	REVISION GESTION AUDIT
ADRESSE :	13 rue Auber 75009 PARIS
DATE D'ACTE :	2012/07/26
TYPE D'ACTE :	ACTE RECTIFICATIF
NATURE D'ACTE :	

AC du 26/07/12 84 B 1552
cseil d'Administration du 26/07/12

REVISION GESTION AUDIT

R.G.A.

Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 120 000 Euros.

Siège Social : 13 rue Auber - 75009 PARIS

328 947 197 RCS PARIS (1984 B 01552)

Grette du 11.1.2013
Commerce de Paris
I

11 JAN. 2013

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 26 JUILLET 2012
LE DÉPOT

R 3304

PROCÈS-VERBAL RECTIFICATIF

L'an deux mil douze.

Et le vingt six juillet, à 09 heures

Les membres du Conseil d'Administration de la société anonyme REVISION GESTION AUDIT - RGA, au capital de 120 000 € se sont réunis au siège social de la société sur convocation du Président du Conseil.

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Laurent EL GHOUZZI, Président Directeur Général.
- Monsieur Philippe ANDRE, Directeur Général Délégué
- Monsieur Philippe GUIBORA, Administrateur

Monsieur le Président propose au Conseil de débattre sur les questions à l'ordre du jour :

- Révocation d'un Directeur Général Délégué
- Convocation d'une assemblée générale des actionnaires en vue de lui soumettre la proposition de révocation d'un Administrateur.
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur le Président expose qu'il a convoqué le Conseil d'Administration en vue de se prononcer sur la révocation de Monsieur Stéphane DELVECCHIO de son mandat de Directeur Général Délégué de la société.

Après un échange de vues entre les Administrateurs, en l'absence de Monsieur Stéphane DELVECCHIO, Monsieur le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

16 15 112

Révocation d'un Directeur Général Délégué

Le Conseil d'Administration décide de prononcer la révocation de Monsieur Stéphane DELVECCHIO de son mandat de Directeur Général Délégué de la société, à compter de ce jour.

Convocation d'une Assemblée Générale

Le Conseil décide ensuite de convoquer une assemblée générale ordinaire des actionnaires pour lui proposer de prononcer la révocation de Monsieur Stéphane DELVECCHIO de son mandat d'Administrateur.

L'Assemblée Générale se tiendra le 14 septembre 2012 à 10 heures, au siège social. Elle sera appelée à délibérer, décider et statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Révocation d'un Administrateur
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport du Conseil d'Administration ainsi que le texte des projets de résolutions qui seront soumis à l'Assemblée.

Pouvoirs

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités légales qui seront nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par les Membres du Conseil d'Administration.

